

Critères pour l'appel à projets e-learning UniFR 2005-2006

Critères obligatoires

1. La candidate, le candidat doit déjà avoir fait ses premiers pas dans le domaine du e-Learning¹ et, à terme, s'engage à utiliser l'une des plateformes logicielles d'enseignement soutenues par l'Université de Fribourg (Claroline, Moodle, WebCT)
2. La candidate, le candidat doit fournir le détail du ou des cours dans lesquels le développement effectué sera utilisé (faculté, années, enseignants, nombre d'étudiants)
3. Le projet doit être réalisable avec les moyens octroyés (au maximum l'équivalent d'un assistant à 50% pendant un an). Sa faisabilité sera estimée par le Centre NTE.
4. Le projet doit employer les technologies usuelles du e-Learning²
5. Le projet doit avoir une valeur de modèle pour d'autres enseignements
6. L'enseignante, l'enseignant accepte que son projet soit évalué (évaluation formative faite par le Centre NTE de façon confidentielle) et s'engage à s'impliquer dans ce processus et à faciliter l'engagement de ses étudiants dans celui-ci
7. Dans le cas où l'enseignante, l'enseignant n'est pas professeur, il doit bénéficier du soutien officiel de son responsable

Autres critères

8. Le projet est soutenu par une collaboration, interne ou externe à l'Université de Fribourg, de plusieurs professeurs pour la réalisation du dispositif ou son utilisation
9. Le projet répond à une demande explicite des étudiants
10. Le cours e-Learning projeté est suivi, habituellement ou en prévision, par un grand nombre d'étudiants
11. Le projet permet à l'enseignante, l'enseignant d'innover (et donc de changer ce qu'il fait déjà)
12. Le projet s'inscrit dans la vision plus large d'un projet plus grand et plus long (aspect évolutif du projet)

¹ Dans le doute, la candidate, le candidat peut contacter le Centre NTE (nte@unifr.ch – tél : 83 34)

² Dans le doute, la candidate, le candidat peut contacter le Centre NTE (nte@unifr.ch – tél : 83 34)